Assainissement de la production communautaire de pêches et de nectarines

1995/0018(CNS) - 24/10/1995

Le Conseil a adopté, à la majorité qualifiée avec le vote contraire de la délégation britannique, le règlement concernant l'assainissement de la production communautaire de pêches et de nectarines. Vu le volume important de retraits (et de destructions) de pêches et nectarines, dû à l'inadaptation de la production aux débouchés, ce règlement prévoit une prime unique à l'arrachage, au titre de la campagne 1995, pour les producteurs qui s'engagent à abandonner la culture de ces fruits.